

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant travaux ultérieurs.

Rapport : 2015-06-034 MDF CRECY LA CHAPELLE OPH
Date d'intervention : 11 juin 2015

Identification de la mission

Ce repérage a pour objectif d'identifier les matériaux et les produits susceptibles de libérer des fibres d'amiante à l'occasion des travaux prévus par le donneur d'ordre.

Immeuble bâti visité

Adresse : 2 Square de la Couture
77580 CRECY LA CHAPELLE

Niveau : R/+1
Section cadastrale : NC
Date de construction : vers 1979

Périmètre du repérage : AMIANTE Avant Travaux

Fonction du bâtiment : Habitation (Maisons individuelles)



Conclusion

Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante

Liste des matériaux ou produits contenant de l'amiante

Localisation	Nature du matériau	Etat de conservation (à titre indicatif)
Toiture (Chapeau)	Fibres ciment (Chapeau de ventilation (Fibres-ciment))	Bon état

Liste des locaux et éléments non visités

Locaux non visités		
Etage	Locaux	Raisons et investigations complémentaires à réaliser
SANS OBJET		

Eléments ou parties de composants				
Local	Partie de local	Composant	Partie de composant	Raisons et investigations complémentaires à réaliser
SANS OBJET				

Pour les locaux ou parties de locaux ou composants non visités, les obligations réglementaires du propriétaire ne sont pas remplies conformément aux dispositions de l'article R. 1334-19 du code de la santé publique. Dans ce cas des investigations complémentaires restent à mener.

Constatations diverses

Absence de cuisine dans ce logement.

Sommaire du rapport

IDENTIFICATION DE LA MISSION.....	1
IMMEUBLE BATI VISITE.....	1
CONCLUSION.....	1
LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE	1
LISTE DES LOCAUX ET ELEMENTS NON VISITES.....	2
REFERENCES REGLEMENTAIRES ET NORMATIVES	4
LE PROPRIETAIRE	4
LE DONNEUR D'ORDRE	4
OPERATEUR(S) DE REPERAGE AYANT PARTICIPE AU REPERAGE.....	4
LA MISSION DE REPERAGE	5
CONDITIONS	5
EXTRAIT DE L'ANNEXE 13.9 DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE (LISTE NON EXHAUSTIVE)	6
LE RAPPORT DE REPERAGE	7
LISTE DES PARTIES DE L'IMMEUBLE VISITEES.....	7
LISTE DES MATERIAUX ET PRODUITS REPERES.....	7
CROQUIS OU PLAN DE REPERAGE	10
ALBUM PHOTOS.....	12
SIGNATURES	14
LE(S) LABORATOIRE(S) D'ANALYSES.....	14
ANALYSES LABORATOIRE.....	15
ATTESTATION DE COMPETENCE	17
ATTESTATION D'ASSURANCE	18

Références réglementaires et normatives

Textes réglementaires	<ul style="list-style-type: none">• Arrêté du 26 juin 2013 relatif au repérage des matériaux et produits de la liste C contenant de l'amiante et au contenu du rapport de repérage.• Décret 2012-639 du 4 mai 2012 relatif aux risques d'exposition à l'amiante• Décret 2011-629 du 3 juin 2011 relatif à la protection de la population contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis• Article R.134-14 à R.1334.29, Article R.1336.2 à R.1336.5, du code de la Santé Publique• Annexe 13.9 du Code de la Santé Publique• Arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérage et de diagnostic amiante dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification• Décret 2006-761 du 30 juin 2006 relatif à la protection des travailleurs contre les risques liés à l'inhalation de poussières d'amiante et modifiant le code du travail
Norme(s) utilisée(s)	<ul style="list-style-type: none">• Norme NF X 46-020 de décembre 2008 : « Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante dans les immeubles bâtis » et son guide d'application GA X 46-034

Le propriétaire

OPH77

Adresse :

10 Avenue Charles Péguy - BP 114
77002 MELUN Cedex

Personne représentant le Propriétaire lors de la visite : En présence du locataire

Le donneur d'ordre

Qualité : Agence

Nom : OPH77

Téléphone : 01.64.14.14.77

Adresse :

10 Avenue Charles Péguy - BP 114
77002 MELUN CEDEX

Opérateur(s) de repérage ayant participé au repérage

Entreprise de diagnostic

Avicéa

30 RUE DE L'INDUSTRIE
cedex 563
92500 RUEIL MALMAISON

Tél : 01 76 63 72 60

Fax : 01 47 51 75 46

Email : contact@avicea.fr

N° SIRET : 499 432 342 00016

Assurance RCP : ALLIANZ Police n° 49 022 209 (31 Décembre 2015)

Nom et prénom de l'opérateur F. MELOTTE

Certification

N° de certification : ODI/AM/08110199

Organisme : AFAQ AFNOR

Date d'échéance : 30/06/2018

La mission de repérage

Objectif :

Il s'agit d'assurer la protection des salariés qui vont effectuer des travaux et de l'environnement du bâtiment qui va l'objet de transformation.

Lors des travaux certains matériaux sont sollicités et le repérage a pour objectif d'identifier et de localiser les matériaux et produits contenant de l'amiante mentionnés dans la liste C de l'annexe 13.9 du Code la santé publique.

Ces matériaux et produits étant susceptibles de libérer des fibres d'amiante en cas d'agression mécanique résultant de l'usage des locaux (chocs et frottements) ou générée à l'occasion d'opérations d'entretien ou de maintenance. Il concerne également des matériaux auxquels on ne peut accéder que par travaux destructifs.

Les résultats du repérage doivent être transmis à toute personne appelée à concevoir ou à réaliser les travaux, à qui incombent, en application du code du travail, l'organisation et la mise en œuvre des normes de protection requises.

Ainsi, sauf impossibilité technique, il doit être procédé, avant la démolition, à un retrait des matériaux contenant de l'amiante.

Clause de validité

Seule l'intégralité du rapport original peut engager la responsabilité de la Société Avicéa.

Le cadre de la mission

Champ d'application :

Tous les bâtiments dont le permis de construire a été délivré avant le 1er juillet 1997, maisons individuelles comprises, doivent faire l'objet d'un repérage spécifique avant travaux.

Le cadre réglementaire de la mission

La mission, s'inscrivant dans ce cadre, se veut conforme aux textes réglementaires de référence mentionnés en page 4 du présent rapport.

Le programme de repérage de la mission réglementaire

Le programme de repérage est défini à minima par l'Annexe 13.9 du Code de la santé publique modifié (Liste C) et se limite pour une mission normale à la recherche de matériaux et produits contenant de l'amiante dans les composants et parties de composants de la construction y figurant.

Conditions

Écarts, adjonctions, suppressions par rapport aux normes en vigueur

La mission de repérage s'est déroulée conformément aux prescriptions de la norme NF X 46-020, révision décembre 2008.

Plan et procédures de prélèvements

L'ensemble des prélèvements a été réalisé dans le respect du plan et des procédures d'intervention

Devoir de conseil

Sans objet

Extrait de l'annexe 13.9 du Code de la santé publique (liste non exhaustive)

Liste C mentionnée à l'article 1334-22	
Composant de la construction	Partie du composant à vérifier ou à sonder
1 - Toiture et étanchéité	
Plaques ondulées.	Plaques en fibres-ciment
Ardoises.	Ardoises composite, ardoises en fibres-ciment
Eléments ponctuels.	Conduits de cheminée, conduits de ventilation...
Revêtements bitumineux d'étanchéité.	Bardeaux d'asphalte ou bitume (« shingle »), pare-vapeur, revêtements et colles.
Accessoires de toitures	Rivets, faitages, closoirs...
2 - Façades	
Panneaux-sandwichs	Plaques, joints d'assemblage, tresses....
Bardages.	Plaques et « bacs » en fibres-ciment, ardoises en fibres-ciment, isolants sous bardage.
Appuis de fenêtres	Eléments en fibres-ciment.
3 - Parois verticales intérieures et enduits	
Murs et cloisons	Flocages, enduits projetés, revêtements durs (plaques planes en fibres-ciment), joints de dilatation.
Poteaux (périphériques et intérieurs).	Flocages, enduits projetés, joints de dilatation, entourage de poteaux (carton, fibres-ciment, matériau sandwich, carton + plâtre),
Cloisons légères ou préfabriquées	Peintures intumescentes, panneaux de cloisons, jonction entre panneaux préfabriqués et pieds/têtes de cloisons : tresse, carton, fibres-ciment.
Gaines et coffres verticaux.	Flocage, enduits projetés ou lissés ou talochés ayant une fonction coupe-feu, panneaux.
Portes coupe-feu, portes pare-flammes.	Vantaux et joints.
4 - Plafonds et faux plafonds	
Plafonds.	Flocages, enduits projetés, panneaux collés ou vissés, coffrages perdus (carton-amiante, fibres-ciment, composite).
Poutres et charpentes (périphériques et intérieures).	Flocages, enduits projetés, peintures intumescentes.
Interfaces entre structures	Rebouchage de trémies, jonctions avec la façade, calfeutrements, joints de dilatation.
Gaines et coffres horizontaux.	Flocages, enduits projetés, panneaux, jonction entre panneaux.
Faux plafonds.	Panneaux et plaques.
5 - Revêtements de sol et de murs	
Revêtements de sol (l'analyse doit concerner chacune des couches du revêtement).	Dalles plastiques, colles bitumineuses, les plastiques avec sous-couche, chape maigre, calfeutrement des passages de conduits, revêtement bitumineux des fondations.
Revêtement de murs	Sous-couches des tissus muraux, revêtements durs (plaques menuiserie, fibres-ciment), colles des carrelages.
6. Conduits, canalisations et équipements	
Conduits de fluides (air, eaux, autres fluides).	Calorifugeage, enveloppe de calorifuge, conduits en fibres-ciment.
Conduits de vapeur, fumée, échappement.	Conduit en fibres-ciment, joints entre éléments, mastics, tresses, manchons.
Clapets/volets coupe-feu	Clapet, volet, rebouchage.
Vide-ordures.	Conduit en fibres-ciment.
7 - Ascenseurs et monte-charge	
Portes palières.	Portes et cloisons palières.
Trémie, machinerie.	Flocage, bourre, mur/plancher, joint mousse.
8 - Equipements divers	
Chaudières, tuyauteries, étuves, groupes électrogènes, convecteurs et radiateurs, aérothermes...	Bourres, tresses, joints, calorifugeages, peinture anti condensation, plaques isolantes (internes et externes), tissu amiante.
9 - Installations industrielles	
Fours, étuves, tuyauteries...	Bourre, tresses, joints, calorifugeages, peinture anti condensation, plaques isolantes, tissu amiante, freins et embrayages.
10 - Coffrages perdus	
Coffrages et fonds de coffrages perdus.	Eléments en fibres-ciment.

Le rapport de repérage

Périmètre du repérage : AMIANTE Avant Travaux
Date d'exécution de la visite : 11 juin 2015
Date d'émission du rapport de repérage : 22 juin 2015

Documents demandés : rapports amiante antérieurs, plans et Descriptif travaux
Documents remis : Descriptif travaux

Diffusion : le présent rapport de repérage ne peut être reproduit que dans sa totalité, annexes incluses.

Liste des parties de l'immeuble visitées

Il s'agit de l'ensemble des locaux ou parties de l'immeuble concerné par la mission de repérage figurant sur le schéma de repérage joint en annexe à l'exclusion des locaux ou parties d'immeuble n'ayant pu être visités.

Bâtiment – Etage	Locaux
(1er)	1er, WC_1er,Salle de Bains_1er
	Toiture
(RDC)	Placard VMC_Rdc,

Liste des matériaux et produits repérés

Synthèse des résultats du repérage :

Composants de la construction	Partie du composant vérifié ou sondé	Localisation	Photos n°	Prélèvements Echantillons n°	Analyses n°	Présence d'amiante (*)	Analyse ou éléments de décision de l'opérateur
Chapeau	Fibres ciment Chapeau de ventilation (Fibres-ciment)	--Toiture	9998	NON		OUI	connaissance
Murs	Autres matériaux Faïence+colle	-1er-Salle de Bains_1er	9977	OUI ECH-1	E 09026115	NON	Résultat d'analyse de matériau ou produit
Murs	Autres matériaux Faïence+colle	-1er-Salle de Bains_1er	9979	OUI ECH-2	E 09026215	NON	Résultat d'analyse de matériau ou produit
Murs	Autres matériaux Plâtre+Peinture+Toile de verre	-1er-Salle de Bains_1er	9980	OUI ECH-3	E 09026315	NON	Résultat d'analyse de matériau ou produit
Murs	Autres matériaux Plâtre+Peinture+Toile de verre	-1er-WC_1er	9987	OUI ECH-4	E 09026515	NON	Résultat d'analyse de matériau ou produit
Planchers	Autres matériaux Socle en béton+enduit de la motorisation de la VMC	-Rdc Placard VMC	9993	OUI ECH-5	E 09026715	NON	Résultat d'analyse de matériau ou produit

Liste des matériaux ou produits contenant de l'amiante

Toiture		
Type de composant	Fibres ciment	Photo 9998
Matériau observé	Chapeau : Chapeau de ventilation (Fibres-ciment)	
Prise d'échantillon	NON (Destructif)	
Conclusion	PRESENCE (Résultat d'analyse de matériau ou produit)	

Liste des matériaux ou produits contenant de l'amiante après analyse en laboratoire

Matériaux et produits	Localisation	Numéro de prélèvement	Numéro d'analyse
SANS OBJET			

Liste des matériaux ou produits contenant de l'amiante sur décision de l'opérateur

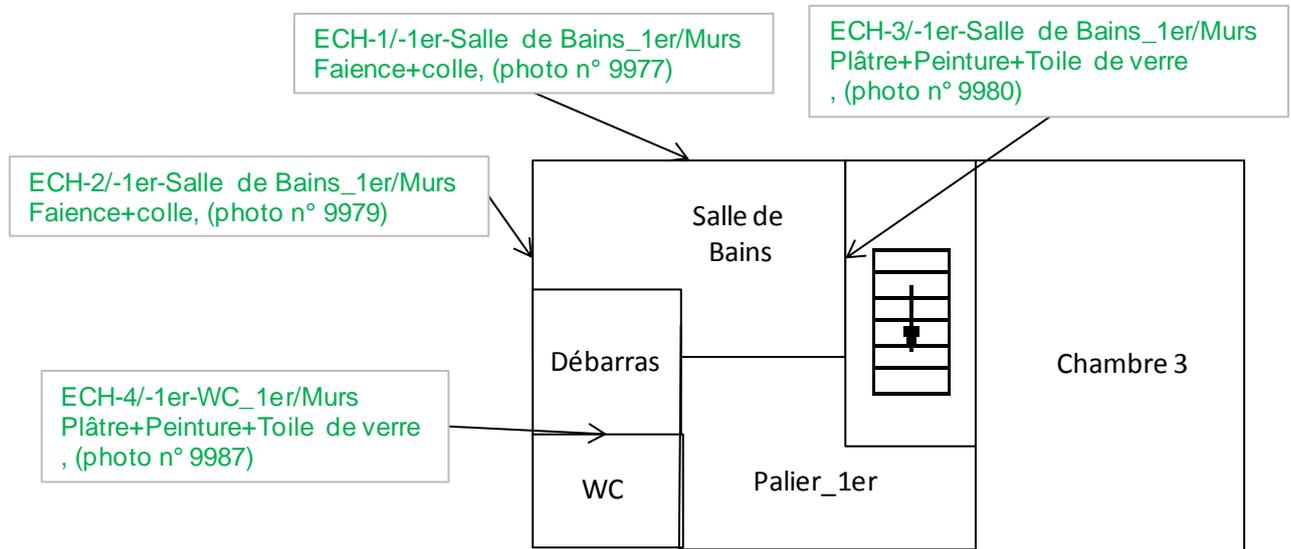
Matériau ou produit	Localisation	Analyse ou éléments de décision de l'opérateur en absence d'analyse
Fibres ciment (Chapeau de ventilation (Fibres-ciment))	--Toiture (Chapeau)	Décision diagnostiqueur

Liste des matériaux ou produits ne contenant pas d'amiante après analyse en laboratoire :

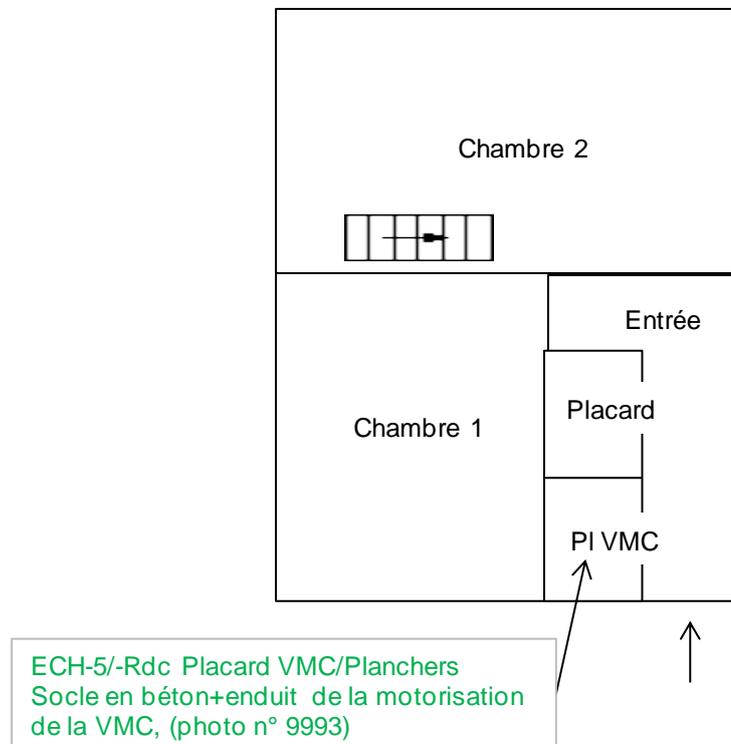
Matériaux et produits	Localisation	Numéro de prélèvement	Numéro d'analyse	Photo
Autres matériaux (Faïence+colle)	-1er-Salle de Bains_1er (Murs)	ECH-1	E 09026115	
Autres matériaux (Faïence+colle)	-1er-Salle de Bains_1er (Murs)	ECH-2	E 09026215	
Autres matériaux (Plâtre+Peinture+Toile de verre)	-1er-Salle de Bains_1er (Murs)	ECH-3	E 09026315	
Autres matériaux (Plâtre+Peinture+Toile de verre)	-1er-WC_1er (Murs)	ECH-4	E 09026515	
Autres matériaux (Socle en béton+enduit de la motorisation de la VMC)	-Rdc Placard VMC (Planchers)	ECH-5	E 09026715	

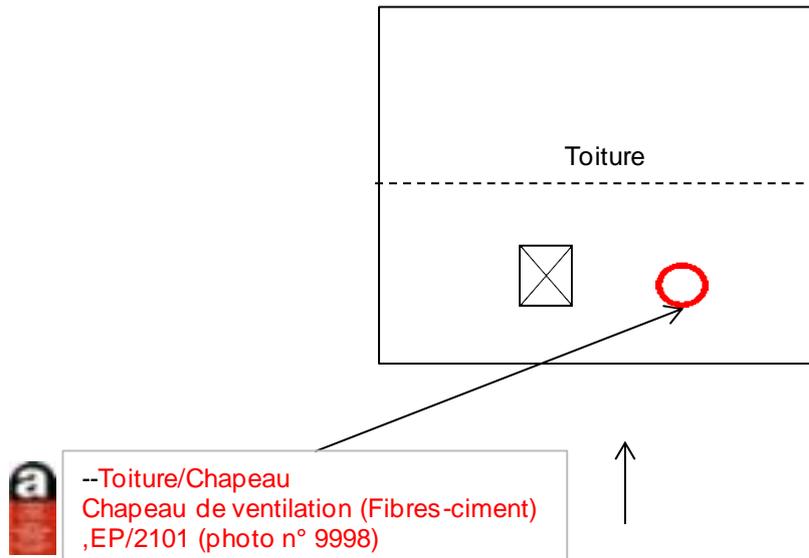
Croquis ou Plan de repérage

Niveau : 1er étage



Niveau Rdc





--Toiture/Chapeau
Chapeau de ventilation (Fibres-ciment)
,EP/2101 (photo n° 9998)

Album photos



Photo N° 9975 ECH-1 -1er-Salle de Bains_1er Murs Faïence+colle



Photo N° 9977 ECH-1 -1er-Salle de Bains_1er Murs Faïence+colle



Photo N° 9978 ECH-2 -1er-Salle de Bains_1er Murs Faïence+colle



Photo N° 9979 ECH-2 -1er-Salle de Bains_1er Murs Faïence+colle

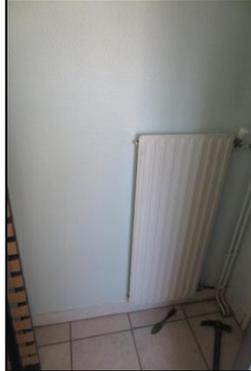


Photo N° 9980 ECH-3 -1er-Salle de Bains_1er Murs Plâtre+Peinture+Toile de verre



Photo N° 9987 ECH-4 -1er-WC_1er Murs Plâtre+Peinture+Toile de verre



Photo N° 9993 ECH-5 -Rdc Placard VMC Planchers Socle en béton+enduit de la motorisation de la VMC



Photo N° 9998 AMIANTE CIMENT --Toiture Chapeau de ventilation (Fibres-ciment)

Descriptif travaux

-----Original Message-----

From: Anne DEVOUARD <a.devouard@avicea.fr>
To: Corinne Houbaux <corinne.houbaux@oph77.fr>
Cc: Nathalie Lebarbu <nathalie.lebarbu@oph77.fr>, Yves Nisol <yves.nisol@oph77.fr>, Contact Avicéa <contact@avicea.fr>
Date: Wed, 27 May 2015 13:01:00 +0000
Subject: RE: URGENT : REPERAGE AMIANTE AVANT TRAVAUX CONCERNANT CRECY LA CHAPELLE

Madame HOUBAUX,

Suite à notre entretien téléphonique et afin de vous envoyer notre devis, merci de nous envoyer la surface habitable des logements, le nombre de pièces principales, ainsi que la date de construction des logements et la liste des locataires que nous devons contacter pour les visites.

Avez-vous des rapports amiante antérieurs qui pourraient nous servir, ainsi que les plans des logements ?

Cordialement,

Anne DEVOUARD
Responsable Grands Comptes
06.10.76.35.87



30 rue de l'industrie
92500 Rueil Malmaison Cedex 563
Tél : 01.76.63.72.60
www.avicea.fr

De : Corinne Houbaux [<mailto:corinne.houbaux@oph77.fr>]
Envoyé : mercredi 27 mai 2015 10:44
À : Anne DEVOUARD; Contact Avicéa
Cc : Nathalie Lebarbu; Yves Nisol
Objet : URGENT : REPERAGE AMIANTE AVANT TRAVAUX CONCERNANT CRECY LA CHAPELLE
Importance : Haute

Madame Devouard,

Je vous demande de bien vouloir procéder à un repérage amiante avant travaux pour la réhabilitation de 17 pavillons sis 1 à 17 square de la Couture à Crécy la Chapelle sachant que **les entreprises ont été désignées et attendent le repérage amiante pour démarrer les travaux.**

Les travaux prévus sont :

- Isolation des combles
- Remplacement de la ventilation mécanique contrôlée
- Démoussage des tuiles des toitures
- Remplacement des Velux en toiture
- Mise aux normes de l'électricité dans les pavillons
- Remplacement des équipements sanitaires des salles de bains et WC
- Remplacement des meubles éviers des cuisines et ses équipements
- Ventilation des logements
- Peinture des murs, sols souples et faïences des cuisines, salle de bains et WC.

Merci par avance.

Cordialement.

Signatures

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par :AFAQ
AFNOR.

Adresse de l'organisme certificateur :
11 rue Francis de Pressensé 93571 LA PLAINE ST DENIS Cedex

Cachet de l'entreprise



Fait à : RUEIL MALMAISON
le : 22 juin 2015

Par Avicéa
Nom et prénom de l'opérateur :
F.MELOTTE

Signature de l'opérateur

La société Avicéa atteste que ni ses employés, ni elle-même, ne reçoivent, directement ou indirectement, de la part d'une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements sur lesquels porte sa prestation, aucun avantage ni rétribution, sous quelque forme que ce soit.

Le(s) laboratoire(s) d'analyses

EURO SERVICE LABO
122 RUE MARCEL HARTMANN
94200 IVRY SUR SEINE

Analyses laboratoire

EURO-services-LABO

Tél. : 01 43 90 18 80

Fax : 01 43 90 18 88



*Votre partenaire
environnement*

Dossier n° 2015-06-034-2

FM CRECY LA CHAPELLE Maison n° 2

Prélèvements du 11/06/15

Site : 2 square de la Couture

77580 CRECY LA CHAPELLE

AVICEA

30, rue de l'Industrie

92500 RUEIL MALMAISON

A l'attention de **MOINARD Jean-Marc**

Ivry-Sur-Seine, le 20/06/2015

RAPPORT D'ESSAI N° R 02595215

Affaire N° A 01587215

Page 1/2

Échantillon(s) Date de réception : 12/06/15 Date de fin d'analyse : 20/06/15
Analyse : Katleen PATRON
Méthode(s) d'analyse : En adapt. NF X43-050

Objet du rapport : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET)

N° éch. Labo / Client	Identification client	Description de l'échantillon			Nb de prépa.	Résultat	Type de fibre
		Matériau	Aspect	Couleur			
E 09026115(1) ECH 1	Faïence + colle Blanc et Gris Salle de bains - Niveau +1/Murs	**Colle	Dur	Gris	1	Non Détecté	---
		+Carton	Fibreux/Souple	Marron			
E 09026215 ECH 2	Faïence + colle Blanc et Gris Salle de bains - Niveau +1/Murs	**Colle	Dur	Gris	1	Non Détecté	---
		+Matériau	Dur	Blanc			
E 09026315 ECH 3	Plâtre + peinture + toile de verre Vert + Blanc - Salle de bains Niveau +1/Murs	**Plâtre	Dur/Effritable	Blanc	1	Non Détecté	---
		+Carton	Fibreux/Souple	Marron			
		+Peinture	Dur/Effritable	Beige			
		+Enduit	Dur/Effritable	Blanc			
		+Fibres	Fibreux	Blanc			
+Peinture	Souple	Vert					

Commentaires: (1) Dans le cadre d'une demande de dissociation, toute couche marquée ** ne peut être analysée séparément des couches suivantes.

Responsable technique
Ary-Flore NISSON
En suppléance

Responsable qualité
Audrey HAMOT
En suppléance



Le présent rapport ne concerne que les échantillons cités ci-dessus et ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sa reproduction n'est alors autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
Seule l'édition originale du rapport portant les signatures des responsables technique et qualité engage la responsabilité du laboratoire.
L'accréditation de la Section Laboratoire du Cofrac atteste de la compétence du laboratoire pour les essais présentés dans ce rapport, à l'exclusion des prélèvements.

Siège social : 122, rue Marcel Hartmann • ZI Léa-Park • Bât. A • 94200 IVRY-SUR-SEINE

www.euro-services-labo.com • e-mail : info@euro-services-labo.com

SA au capital de 127 400 € • RCS Créteil 419 284 328 • siret 419 284 328 00038 • TVA FR 64 419 284 328 • Code APE 7120 B

EURO-services-LABO
Tél. : 01 43 90 18 80
Fax : 01 43 90 18 88



*Votre partenaire
environnement*

Dossier n° 2015-06-034-2
FM CRECY LA CHAPELLE Maison n° 2
Prélèvements du 11/06/15
Site : 2 square de la Couture
77580 CRECY LA CHAPELLE

AVICEA
30, rue de l'Industrie
92500 RUEIL MALMAISON

A l'attention de **MOINARD Jean-Marc**
Ivry-Sur-Seine, le 20/06/2015

RAPPORT D'ESSAI N° R.02595215

Affaire N° A 01587215

Page 2/2

Échantillon(s) Date de réception : 12/06/15 Date de fin d'analyse : 20/06/15
Analyse : Kafeen PATRON
Méthode(s) d'analyse : En adapt. NF X43-050

**Objet du rapport : Recherche d'amiante dans les matériaux par
Microscopie Electronique à Transmission (MET)**

N° éch. Labo / Client	Identification client	Description de l'échantillon			Nb de prépa.	Résultat	Type de fibres
		Matériau	Aspect	Couleur			
E 09026515 ECH 4	Plâtre + peinture + toile de verre Blanc - WC - Niveau +1/Mur	**Plâtre +Carton +Peinture +Enduit +Fibres +Peinture	Dur/Effritable Fibreux/Souple Dur/Effritable Dur/Effritable Fibreux Souple	Blanc Marron Beige Blanc Blanc Vert	1	Non Détecté	--
E 09026715 ECH 5	Socles béton + enduit Gris Placard VMC - Niveau RdC/Sol	Béton	Dur	Gris	1	Non Détecté	--

(1) Dans le cadre d'une demande de dissociation, toute couche marquée ** ne peut être analysée séparément des couches adhérentes.

[Signature]
Responsable technique
Aur-Flore NISSON
En suppléance

[Signature]
Responsable qualité
Audrey MAMOT
En suppléance



Le présent rapport ne concerne que les échantillons cités ci-dessus et ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sa reproduction n'est alors autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
Seule l'édition originale du rapport portant les signatures des responsables technique et qualité engage la responsabilité du laboratoire.
L'accréditation de la Section Laboratoire du Cofrac atteste de la compétence du laboratoire pour les essais présentés dans ce rapport, à l'exclusion des prélèvements.

Siège social : 122, rue Marcel Hartmann • ZI Léa-Park • Bât. A • 94200 IVRY-SUR-SEINE
www.euro-services-labo.com • e-mail : info@euro-services-labo.com
SA au capital de 127 400 € • RCS Créteil 419 284 328 • siret 419 284 328 00038 • TVA FR 64 419 284 328 • Code APE 7120 B

Attestation de compétence



Certificat de personnes

AFNOR Certification certifie que :

M. MELOTTE Fabien

a satisfait aux exigences du référentiel de compétences :

OPERATEUR DE DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

Domaine	N° de Certificat	Début de validité	Fin de validité	Référentiels
AMIANTE :	ODI/AM/08110199	01/07/2013	30/06/2018	Accréditation COFRAC n°4-0057 [portée disponible sur www.cofrac.fr] selon la norme ISO/CEI 17024 et selon l'arrêté du 21 novembre 2005 définissant les critères de certification des personnes physiques opérateurs de repérage et de diagnostics amiante dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification.

Directrice Générale d'AFNOR Certification

F. MÉAUX

CERTIF 01775.0 - 02/2014 - Document certifié par AFNOR Certification

Attestation d'assurance



Police n° 49 022 209 - Adhésion n° TO 168 010

Attestation d'Assurance

Allianz Responsabilité Civile des Entreprises et de Services

La Compagnie Allianz I.A.R.D, dont le siège social est sis 87 rue de Richelieu 75002 PARIS, atteste que

AVICEA
30 RUE DE L'INDUSTRIE
92500 RUEIL MALMAISON

a souscrit auprès d'elle sous le n° 49 022 209 un contrat d'assurance ayant pour objet de satisfaire à l'obligation édictées par les articles L271-6 et R-271-2 du Code de la Construction et de l'Habitation et de le garantir contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile professionnelle qu'il peut encourir à l'égard d'autrui du fait des activités suivantes :

Amiante: Constat vente . Constat avant travaux ou démolition .Diagnostic Technique Amiante (DTA) . Contrôle Périodique Amiante.
Plomb: Constat de Risques d'Exposition au Plomb (CREP) . Diagnostic du Risque d'Intoxication par le Plomb (DRIP) . Recherche de plomb avant travaux .

Diagnostic de Performance Energétique (DPE)
Diagnostic Termites – Etats parasitaires
Contrôle des Installations de Gaz
Contrôle des Installations Electriques
Etat de l'installation intérieure de l'électricité dans les établissements qui mettent en œuvre des courants électriques (sécurité du travail)
Expertise sur les installations d'assainissement autonome
Etat des Risques Naturels et Technologiques (ERNT)
Vérification des équipements et installations incendie
Loi Carrez
Diagnostic métrage habitable Loi Boutin
Prêts conventionnés – Prêts à taux zéro – Normes d'Habitabilité (notamment dans le cadre des dispositifs spéciaux de type de Robien, Scellier)
Etat des lieux locatifs
Détermination des millièmes de copropriété
Diagnostic technique SRU
Diagnostic Accessibilité
Diagnostic Eco Prêt (méthode TH-C-E ex)
Etude thermique réglementaire (RT 2005 - RT 2012)
Conseil en rénovation énergétique à l'exclusion de "toutes activités de maîtrise d'œuvres et d'assistance à maîtrise d'œuvres"

Garantie RC Professionnelle : 500 000 € par sinistre et 1 000 000 € par année d'assurance.

La présente attestation valable, sous réserve du paiement des cotisations, pour la période du **01/01/2015 au 31/12/2015**.

Le présent document, établi par Allianz I.A.R.D, a pour objet d'attester l'existence d'un contrat. Il ne constitue pas une présomption d'application des garanties et ne peut engager Allianz I.A.R.D au-delà des clauses et conditions du contrat auquel il se réfère. Les exceptions de garantie opposables à l'assuré le sont également à toute personne bénéficiaire de l'indemnité. Toute adjonction autre que les cachets et signature du représentant de la Compagnie est réputée non écrite.

Fait à Paris le 15 décembre 2014

Pour la Compagnie Allianz I.A.R.D, et par délégation



AVICÉA

Allianz Vie
S.A. au capital de 643 054 425 euros
340 234 962 RCS Paris
N° TVA - E289 240 224 029

Allianz I.A.R.D.
S.A. au capital de 938 787 416 euros
542 110 291 RCS Paris
N° TVA - E276 649 440 204

Entreprises régies par le Code
Des Assurances
Siège social :
87 rue de Richelieu - 75002 Paris